

## L'ASPECT DIACHRONIQUE DES ANGLICISMES DANS LA LANGUE FRANÇAISE

Au cours des siècles les emprunts aux autres langues font l'objet des études des branches de la linguistique générale comme lexicologie et histoire de la langue, et représentent une des catégories fondamentales. Malgré la quantité croissante des recherches et des études effectuées sur le problème des emprunts, ce phénomène reste toujours une question d'actualité et provoque un grand intérêt des savants de toutes les courants linguistiques.

Emprunter un mot, c'est utiliser un mot d'une autre langue quand notre langue ne nous permet pas de nous exprimer. Aujourd'hui on ne s'offusque pas qu'une langue emprunte des mots à une autre.

Tout au long de son histoire la langue française est liée avec de nombreuses autres langues, auxquelles elle a le plus souvent beaucoup donné, et auxquelles elle n'a pas hésité à emprunter, parfois seulement quelques mots, parfois des masses considérables de mots usuels ou recherchés. Il est excessif de parler d'une invasion de la langue française par les mots anglais. Les emprunts à l'anglais sont un phénomène ancien.

L'anglicisme est un emprunt d'une langue à la langue anglaise (sous toutes les variantes, souvent à l'américaine) soit syntaxique, soit plus souvent, lexical et phraséologique. Le terme «anglicisme» est entré dans la langue française au XVII<sup>e</sup> siècle et provient du latin médiéval *anglicits*, «anglais» [2, c. 102].

Depuis neuf siècles les rapports entre l'anglais et le français ont toujours été très proximités, mais l'échange entre les deux langues n'a jamais cessé d'être déséquilibré: entre le milieu du XI<sup>e</sup> siècle et le XVII<sup>e</sup> siècle, le français a fourni à l'anglais des milliers des mots nés en son giron, mais ce n'est qu'à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle que les anglicismes ont apparus dans la langue française.

Au cours de l'histoire, les destins de la France et de la Grande-Bretagne ont été étroitement liés. Après l'envahissement des lieux britanniques par les Normands, la langue vernaculaire qui n'était pas encore bien développée s'était laissée influencer par la langue française (mutton, pork, rendez-vous, amusement, pleasure...). De nos jours, et plus exactement dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle le mouvement s'est inversé et l'anglais déferle dans la langue française [3, c. 84].

Il existe quelques faux anglicismes, inventés de toute pièce: parking (les Anglais utilisent car park, mais venant vraisemblablement de l'américain parking lot, parking space), tennisman (anglais tennisplayer), footing (apparu en France au XIX<sup>e</sup><sup>me</sup>, d'origine incertaine), smoking: en anglais, smoking-jacket désigne une veste d'intérieur. Jacket est emprunté au français (cf. jaquette). Au XIX<sup>e</sup><sup>me</sup>, les Français reprennent le terme anglais, en changeant le sens. Ils l'abrègent à la française, conservant le début du mot, alors qu'en anglais le déterminant précède le déterminé, ce qui a pour effet d'évacuer la racine française du mot, et de ne laisser qu'un mot qui pour un Anglais aurait le sens d'action de fumer, là où lui-même emploierait dinner-jacket qui est presque français [3, c. 103].

L'enrichissement lexical du français du XX<sup>e</sup> siècle a été sans doute motivé par la nécessité de trouver des remplaçants aux emprunts anglo- américains: l'effort de limiter et d'éliminer les mots peu transparents, les hybrides et les adaptations graphiques de source angloaméricaine a contribué à distinguer le français d'une langue concurrente, le *franglais*. Aujourd'hui, au début du XXI<sup>e</sup> siècle, on peut se demander si le franglais existe encore, ou s'il a jamais vraiment existé.

Les relations entre le français et l'anglais sont décrites par Walter comme une «[...] histoire d'amour-haine qui n'est pas terminée»[4]. Cette histoire ambivalente de deux langues qui appartiennent toutes les deux à la famille indo-européenne se caractérise par une certaine réciprocité: plusieurs mots de ce qu'on appelle en France aujourd'hui le «franglais» sont des éléments d'origine française - empruntés par l'anglais à l'ancien français et, plus tard, alors que la supériorité des langues avait changé, empruntés par le français moderne à l'anglais.

Le mouvement contre le franglais a été animé par le courant puriste et a provoqué plusieurs attitudes interventionnistes, de différentes orientations, qui sont « à la base de toutes les initiatives qui ont été prises depuis 1950 pour aménager le lexique et développer une politique linguistique » [1, c. 42] de la création de néologismes remplaçant des anglicismes, aux actions d'aménagement linguistique, destinées à développer et à promouvoir le français en tant que langue internationale.

On peut tracer les phases de l'histoire du franglais qui se sont succédées, ouvrant des pistes de recherche intéressantes dans le domaine linguistique, sociolinguistique et des solutions de politique linguistique qui constituent un point de référence en la matière.

Parler français ou franglais est souvent la marque d'un choix culturel de la part du locuteur: on parle franglais par besoin d'être à la mode, de faire branché, ou bien en raison du milieu culturel multilingue dans lequel le français est pour certains une seconde langue. Pour les Français, le franglais est ressenti comme le danger d'une contamination linguistique appauvrissant leur langue, le risque de la perte d'une valeur commune, d'un lieu d'identité nationale, au-delà des visions idéologiques et des envergures politiques. La nécessité de sauvegarde du patrimoine linguistique - que l'on parle de protection, de défense, de contrôle, d'aménagement linguistique - implique la volonté de défendre ses domaines culturels, économiques et productifs: utiliser ou non les indications terminologiques officielles, régulièrement publiées dans le Journal officiel depuis plus de vingt ans, est ainsi devenu le signe d'un choix culturel et politique.

Depuis au moins deux siècles, chroniqueurs, professeurs, journalistes, membres de l'élite intellectuelle, etc., évoquent les anglicismes qui émaillent le français d'ici. Beaucoup de choses ont été écrites sur le sujet, de très nombreux recueils de formes fautives ont été publiés, des campagnes du «bon parler» ont été organisées. Tout cela a porté des fruits, certes, mais certaines fautes sont tenaces ou refont surface après quelques années passées dans l'oubli, et de nouveaux emprunts à l'anglais sont faits. C'est pourquoi il est essentiel de se pencher sur les anglicismes quand on parle de qualité de la langue.

Il n'y a rien de plus normal que les francophones empruntent des mots (et les réalités qu'ils désignent) à la culture anglaise qui les entoure. Cependant, si certains emprunts sont utiles parce que le français ne dispose pas d'équivalents pour eux (par exemple: *baseball*, *blazer*, *rail*, *short*, *steak*, etc.), d'autres viennent interférer avec les expressions et les mots français qui existent déjà. Ces emprunts sont inutiles et nuisent même à la clarté de l'expression [3, c. 154].

La prépondérance de l'anglais dans la langue française est sensible aujourd'hui, surtout dans les vocabulaires scientifiques et techniques, domaines où l'anglais joue plus ou moins le rôle de langue internationale.

Il est évident que les anglicismes prennent part dans la communication des Français. Mais en utilisant tel ou tel anglicisme on ne sait pas souvent l'origine du mot, sa sémantique et comme la conséquence on peut l'employer incorrectement. Il y a différents types des emprunts et quand on emprunte le mot étranger il est assez difficile pour le Français de le comprendre car il n'existe pas une telle notion dans sa langue.

En conclusion, il faut dire que l'utilisation des anglicismes aident l'adressat à créer la perspective contemporaine dans le discours, souligner dans celui-ci l'actualité de la réalité contemporaine, le

délivrer du conservatisme inutile. Les anglicismes attribuent au discours la nouveauté, parce que d'habitude ils associent dans la conscience des parlants avec la période nouvelle de la vie moderne.

### **Sources littéraires de l'information**

1. Тимощук І.О., Тимощук Т.О. Англійські запозичення у французькій мові, їх характер та класифікація / І.О. Тимощук, Т.О. Тимощук // Мовознавство. - 2002. - №1. - С.40-43
2. Lenoble-Pinson M. Anglicismes et substituts français / M. Lenoble- Pinson. - G: Edition Duculot, 1991. - 150 p.
3. Voirol M. Anglicisme et anglomanie / M. Voirol.P.: Edition P.U.F., 2006. - 243 p.
4. Walter H. Honni soit qui mal y pense. L'incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais H. Walter. - P.: Edition Robert Laffont, 2001.- P. 289.